



PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

LE MINISTRE

Paris, le **06 MAI 2019**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer le calendrier des textes dont le Gouvernement prévoit l'inscription à l'ordre du jour prioritaire jusqu'au mois de juin 2019 inclus.

Conformément à la décision n° 2009-581 DC du Conseil constitutionnel du 25 juin 2009, ce calendrier revêt un caractère indicatif ; il ne saurait lier le Gouvernement dans l'exercice des prérogatives qui sont les siennes en application de l'article 48 de la Constitution.

Mai 2019 :

- Projet de loi relatif à l'entrée en fonction des représentants au Parlement européen élus en France aux élections de 2019 ;
- Projet de loi de transformation de la fonction publique ;
- Nouvelle lecture de la proposition de loi portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi organique portant modification du statut d'autonomie de la Polynésie française, ou nouvelle lecture ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi portant diverses dispositions institutionnelles en Polynésie française, ou nouvelle lecture ;
- Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord-cadre sur la coopération sanitaire transfrontalière entre le Gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse et de l'accord-cadre entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg sur la coopération sanitaire transfrontalière ;
- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et l'Autorité européenne des marchés financiers relatif au siège de l'Autorité et à ses privilèges et immunités sur le territoire français ;
- Projet de loi, adopté par le Sénat, autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique relatif à leur coopération dans le domaine de la mobilité terrestre.

Monsieur Richard FERRAND
Président de l'Assemblée nationale
128 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Juin 2019 :

- Projet de loi, adopté par le Sénat, d'orientation des mobilités ;
- Sous réserve de leur dépôt, lecture des conclusions de la commission mixte paritaire sur le projet de loi pour la restauration et la conservation de la cathédrale Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale à cet effet, ou nouvelle lecture ;
- Projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- Projet de loi relatif à l'énergie et au climat.

Enfin, d'autres projets de loi autorisant l'approbation d'accords et conventions internationales et d'éventuelles propositions de loi, ainsi que des débats, pourront également être inscrits à l'ordre du jour prioritaire de l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Marc FESNEAU